



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG
AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 131-2022



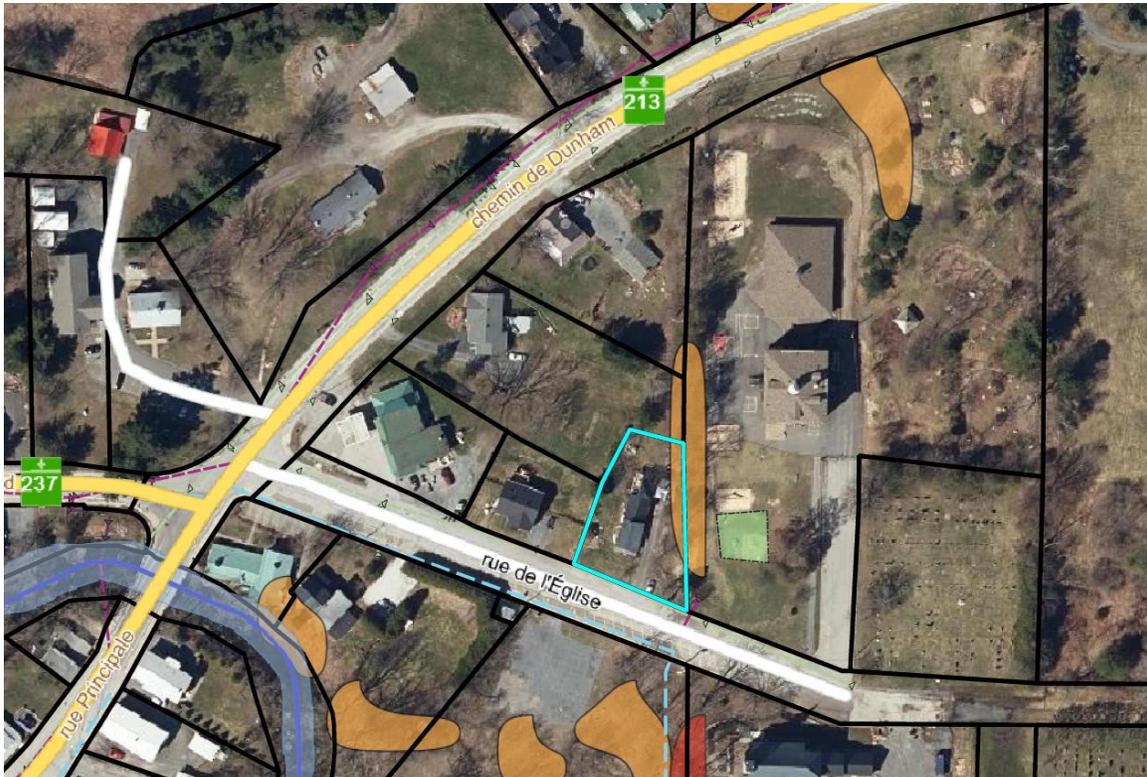
Prenez avis que le 7 juillet 2025, dans la salle des délibérations du conseil, située à l'hôtel de ville au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, se tiendra une séance du conseil municipal de la Municipalité de Frelighsburg à compter de 19h, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation suivante :

NATURE DE LA DEMANDE

Demande de dérogation mineure pour la construction d'un bâtiment accessoire en cour avant. L'article 79 du règlement de zonage numéro 131-2022 interdit l'implantation d'un bâtiment accessoire en cour avant.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Adresse : 5 rue de l'église
Lot no. 5 896 516
Matricule : 5790-18-0117



DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE DIX-HUITÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Sergey Golikov
Directeur général
Greffier-trésorier